Fondations Lefèvre et Charles de Gaulle

Présentation et utilisation

Sommaire

	Page
1. Présentation des Fonds	3
2. Les activités du partenariat	8
3. Tableau des 4 phases	10
4. Les visites	13
Annexe 1: Définitions importantes	17
Annexe 2: Exemple de partenariat	18

1. Présentation des deux Fondations et des financements

Les programmes du Fonds Lefèvre et du Fonds Charles de Gaulle soutiennent les collaborations entre le Royaume Uni et la France au travers de partenariats éducatifs qui préparent les élèves à devenir des citoyens du monde.

En soutenant des partenariats entres les établissements scolaires du Royaume Uni et de la France, les programmes vise à donner aux élèves des connaissances, des compétences, des acquis d'apprentissage et une compréhension pour travailler non seulement de manière bilatérale, mais également dans un contexte mondial – et de devenir un citoyen responsable – tant au niveau local qu'au niveau mondial.

Ces programmes considèrent que les élèves ont besoin d'une éducation de qualité et d'opportunités de coopération internationale, et que les pays qui leur offrent cette possibilité sont ceux qui participent à la construction d'une société stable et qui ct des conjonctures économiques.

Le British Council est le mandataire des Fonds Lefèvre et Charles de Gaulle pour le compte des conseils d'administrations des deux fondations.

1.1 Les bourses

Ces programmes attribuent des bourses qui permettent de financer des visites réciproques d'élèves et d'enseignants dans le cadre d'un partenariat scolaire franco-britannique pérenne et équilibré. Les deux établissements partenaires collaborent sur un projet transdisciplinaire qui s'inscrit dans les programmes scolaires.

De telles visites permettent aux élèves de faire l'expérience de la culture et de la langue du pays partenaire et aux enseignants, de croiser leurs regards sur leurs pratiques pédagogiques respectives ; Le résultat : des améliorations et des évolutions des enseignements ainsi que des acquis d'apprentissage pour les élèves.

Ce programme concerne deux domaines:

- Des partenariats scolaires qui s'appuient sur des projets collaboratifs
- La mobilité pour les élèves et les enseignants

Les deux domaines

1) Les partenariats entre les établissements

Les programmes soutiennent des partenariats de coopération éducative franco-britannique durables qui s'inscrivent dans les programmes scolaires et qui contribuent au développement des compétences citoyennes des élèves.

Les partenariats internationaux entre les établissements ont des bénéfices sur les élèves, où qu'ils habitent. En collaborant sur des projets qui s'inscrivent dans les programmes scolaires avec leurs pairs, les élèves comprennent mieux la culture, les langues des autres pays ainsi que leur propre culture.

En étudiant ensemble les thèmes, tels que « les droits et les devoirs », « l'équité et l'égalité », ils développent leur esprit critique sur des questions locales, nationales et internationales ainsi que des compétences et des qualités nécessaires pour vivre et travailler dans un contexte mondialisé. Cela est une conséquence importante de l'éducation des élèves et à terme, les aidera à devenir des citoyens du monde, responsables et avertis.

Les partenariats internationaux offrent aux enseignants l'occasion de partager les pratiques pédagogiques les plus pertinentes et d'intégrer les points positifs des autres systèmes éducatifs. Cela constitue un élément important de la formation continue des enseignants et peut contribuer à améliorer l'enseignement et les apprentissages.

Afin de bénéficier d'une bourse, les établissements partenaires doivent faire la preuve d'un engagement dans les trois domaines ci-dessous :

Il s'agit d'évaluer la situation actuelle du partenariat et la situation visée d'ici un an selon 4 phases pour chacune des 3 priorités (conférer tableau des 4 phases)

1. Renforcer l'ouverture européenne et internationale au service des apprentissages
2. Enrichir les pratiques pédagogiques
3. Développer un partenariat équilibré et pérenne

2) La mobilité (pour les élèves et les enseignants)

Les Fondations proposent des bourses qui permettent aux élèves et aux enseignants d'effectuer des visites réciproques chez leurs partenaires.

Les visites contribuent à renforcer les partenariats et à les rendre pérennes en offrant aux participants des occasions précieuses de rencontrer personnellement leurs homologues et de vivre la culture et le système éducatif de l'autre pays et d'en tirer des apprentissages. De plus, elles donnent aux enseignants l'occasion de travailler ensemble, d'évaluer leur partenariat et de préparer des projets collaboratifs futurs.

Les visites sont bénéfiques notamment lorsqu'elles ne sont qu'un élément d'un ensemble plus large d'activités entre les établissements partenaires et lorsqu'elles

contribuent à l'évolution du partenariat. Afin de garantir le meilleur impact ainsi qu'une bonne utilisation des bourses, elles devraient être conçues pour profiter non seulement à ceux qui participent aux visites mais aussi à la collectivité au sens large.

Dans le cadre de ce programme, les établissements ayant déjà un partenariat en place peuvent faire une demande conjointe pour:

- Une bourse de £3.000 par établissement du Fonds Charles de Gaulle afin de permettre aux élèves âgés de 17 à 19 ans, ainsi qu'à un ou plusieurs de leurs enseignants, de chaque établissement d'effectuer une visite dans leur établissement partenaire en France ou au Royaume Uni; ou,

- Une bourse de £5.000 par établissement du Fonds Lefèvre afin de permettre aux élèves âgés de 11 à 19 ans, ainsi qu'à un ou plusieurs de leurs enseignants d'effectuer une visite dans leur établissement partenaire en France ou au Royaume Uni.

Bien que la tranche d'âge pour les bourses du Fonds Charles de Gaulle soit plus restreinte (17 à 19 ans), nous conseillons aux établissements qui accueillent aussi des élèves plus jeunes d'en démultiplier l'impact afin que les visites profitent à davantage d'élèves au sein de l'établissement.

La langue (ou le travail en langues) est au cœur de ces deux programmes de bourse.

1.2 Engagement dans le projet

Modalités pour faire une demande de bourse

Lisez attentivement ce document et téléchargez le formulaire de demande de bourse et les documents d'accompagnement sur les pages des Fondations Lefèvre et Charles de Gaulle du site web British Council Schools Online et sur Eduscol (programme de mobilité). (Cf. Liens utiles en dessous.)

Les dates de dépôt de dossier sont également publiées sur ces sites web.

Pour être éligible, votre établissement doit être implanté au Royaume Uni ou en France et vous devez avoir un établissement partenaire dans l'autre pays.

Tout établissement, public ou privé, qui scolarise des élèves âgés de 11 à 19 ans, est éligible. Les demandes de bourses issues de collèges, lycées et d'établissements comparables d'enseignement général, professionnel, technologique ou scolarisant des élèves à besoins spécifiques sont acceptées.

Des informations complètes sur les critères d'éligibilité sont fournis dans « Les bourses: Conseils pour compléter le formulaire ».

Recherche d'un partenariat

Si vous n'avez pas encore de contact avec un établissement en France/Royaume Uni mais souhaitez éventuellement établir un partenariat ou travailler sur des projets internationaux au sein de votre établissement, consulter le site web « British Council Schools Online ».

http://schoolsonline.britishcouncil.org/

Ce site apporte des informations et accompagne les établissements qui souhaitent développer des partenariats internationaux et une coopération européenne et internationale au service des apprentissages. Il comporte une base de données de nombreux établissements en France et au Royaume Uni qui sont à la recherche de partenaires (et plus de 30.000 établissements dans 178 pays qui, eux aussi, sont à la recherche d'un établissement partenaire), ainsi que des conseils pour trouver le bon établissement partenaire et démarrer une collaboration.

Vous y trouverez également des formations en ligne et des renseignements sur d'autres opportunités pour favoriser votre formation continue à dimension internationale, des ressources pédagogiques et des modèles de projets pour encourager l'ouverture européenne et internationale au service des apprentissages ainsi que des informations sur le label, « *International School Award »* (actuellement disponible uniquement pour les établissements au Royaume Uni)

Contact

Si vous êtes au Royaume Uni, écrivez-nous à cette adresse : schools@britishcouncil.org

Si vous êtes en France ou dans un autres pays en dehors du Royaume Uni, merci de contacter votre British Council sur place (voir « Liens Utiles » ci-dessous)

1.3 Liens Utiles

Consulter British Council Schools Online et vous inscrire pour recevoir le bulletin d'information	www.britishcouncil.org/schoolsonline
En savoir plus sur le programme des Fonds Lefèvre et Charles de Gaulle	Lancement du site web en début 2013
En savoir plus sur l' « International School Award » et comment le label est géré dans votre pays	www.britishcouncil.org/schoolsonline/isa
Trouver le bureau du British Council dans votre pays	www.britishcouncil.org

1.4 Les Bourses : Contextes et critères

Bourse Lefèvre

Le Fonds Lefèvre a été créé pour permettre à des élèves âgés de 11 à 19 ans de coopérer sur des projets collaboratifs.

Bourse Charles de Gaulle

Le Fonds Charles de Gaulle a été créé pour que des élèves âgés de 17 à 19 ans, au Royaume Uni et en France, puissent développer un projet de recherche sur un thème de leur choix dans l'autre pays. Les administrateurs considèrent maintenant qu'une certaine souplesse peut être envisagée, à condition que la tranche d'âge soit respectée et qu'il y ait un élément significatif de mobilité pour les élèves.

- Les deux Fondations sont indépendantes des gouvernements du Royaume Uni et de la France.
- Les moyens des Fonds peuvent être utilisés de manière flexible et ne dépendent pas des exercices comptables.

- Les deux Fondations peuvent autoriser des dépenses dans les deux pays.
- Les deux Fondations couvrent le Royaume Uni dans son intégralité et toutes les régions françaises.

2. Mettre en place les activités du partenariat

Si vous souhaitez faire une demande de bourse, vous devez axer votre activité de partenariat sur les trois objectifs cités, en vue d'évoluer dans chacun des domaines décrit dans le tableau des 4 phases.

2.1 Objectif 1 : Développer des liens entre le Royaume Uni et la France et promouvoir l'ouverture européenne et internationale

Les citoyens du monde ont des connaissances, des compétences et une certaine compréhension qui leur permettra de travailler dans un contexte mondialisé et de contribuer à la société de manière responsable, au niveau local et mondial.

Afin de vous guider dans ce processus et de vous aider à planifier des activités de partenariat qui aideront les élèves à devenir des citoyens du monde, nous avons élaboré une grille de thèmes, de compétences et de perspectives internationales.

Thèmes à valeur universelle	Compétences	Perspectives Internationales
Les conflits et la paix	Prendre conscience de ses droits et de ceux d'autrui	Une conception identitaire positive
Le développement durable	La résolution de conflit	L'interdépendance
Les droits et les devoirs	L'empathie	Le respect des droits et des devoirs
L'équité et l'égalité	La créativité	Une volonté de changer les choses
L'identité et l'appartenance	L'esprit critique	Une ouverture à de nouvelles idées
	La collaboration	S'engager pour la justice
	La communication	S'engager pour la paix
	Action initiative	S'engager pour le développement durable

Au sein de votre partenariat vous pouvez aider les élèves au Royaume Uni et en France à développer des compétences et des perspectives internationales en:

- En mettant en place des projets collaboratifs qui s'inscrivent dans les programmes scolaires, qui permettent aux élèves de travailler ensemble et d'échanger.
- Introduire dans les projets collaboratifs précités et dans le cursus au sens plus large, des thèmes à valeur universelle incitant les élèves à réfléchir à ces problématiques dans le cadre de leur contexte local/national et de leur partenariat et de réfléchir aux similarités, différences et liens entre les deux.
- Pour aller plus loin, explorer les mêmes thèmes à valeur universelle dans le contexte d'autres pays et à un niveau international ; cela permettra aux élèves de bien comprendre les problématiques dans un contexte local, national et international.

Lorsque vous soumettez une demande de bourse, il vous sera demandé de montrer comment les activités de partenariat aborderont ces thèmes, ces compétences et ces perspectives et de décrire comment votre partenariat évoluera par rapport au tableau des 4 phases.

Pour plus d'informations sur les thèmes, les compétences et les perspectives internationales, consulter le « Guide de la citoyenneté mondiale » pour le Royaume Uni et « Education à la Citoyenneté » pour la France.

2.2 Objectif 2 : Enrichir les pratiques et les apprentissages

Les partenariats sont l'occasion pour les établissements de travailler conjointement afin d'enrichir les pratiques pédagogiques et d'améliorer les résultats des élèves. Afin de vous aider à développer cet aspect de votre partenariat, nous avons élaboré une grille de domaines pédagogiques que les enseignants des deux établissements peuvent décider d'aborder ensemble.

Domaine	Définition
Matières et programme scolaire	Ce que vous enseignez aux élèves
Compétences de base	Les capacités des élèves en langues, mathématiques et informatique
Démarche pédagogique	Les méthodes que vous utilisez pour enseigner aux élèves
Evaluation	Comment vous évaluez les progrès des élèves

La gestion de la classe et du comportement	Comment gérez-vous le comportement des élèves ?
Insertion/Inclusion	Comment répondez-vous aux besoins spécifiques des élèves (apprentissages, liés aux émotions, en situation de handicap) ?
Favoriser le bien-être	Encourager les élèves à vivre sainement

Afin de bien progresser dans cet objectif et de tirer profit du partenariat– surtout au niveau de l'établissement dans son ensemble ou au niveau de la gouvernance de l'établissement – nous vous conseillons de vous inscrire dans les priorités stratégiques du projet d'établissement. C'est pourquoi, le rôle du chef d'établissement est crucial, et pour cette raison il est impératif qu'il s'engage dans le partenariat.

2.3 Objectif 3 : Développer un partenariat équilibré et pérenne

Un partenariat international réussi, est un partenariat qui doit être bénéfique de manière équilibrée et pérenne (avec ou sans bourses). Afin de répondre à cette définition, nous vous conseillons de:

- Faire des projets à long terme pour consacrer du temps et des moyens au partenariat
- Vous assurer que chaque établissement contribue de manière équilibré (au niveau de la préparation des activités et de la participation)
- Vous mettre d'accord sur les objectifs à atteindre et vous assurer que les activités de votre partenariat s'inscrivent dans les programmes scolaires respectifs
- Faire participer le plus d'enseignants et d'élèves possible, au fur et à mesure de l'évolution du partenariat
- Faire participer des acteurs externes aux établissements exemple : les parents, les collectivités, les entreprises locales, les associations…

Dans la demande de bourse il vous sera demandé de décrire ce que vous avez fait à ce jour pour pérenniser votre partenariat et le rendre équilibré et les objectifs futurs.

3. Le tableau des 4 phases: mode d'emploi

Le tableau page 12 présente quatre phases. Il est conçu pour vous aider, avec votre établissement partenaire, à évaluer et planifier l'évolution de votre partenariat.

Pour être éligible, vous devez être au niveau « Sensibilisation » du partenariat pour chacun des trois objectifs (cf. la colonne gauche du tableau).

De plus, vous devez montrer qu'au bout d'un an vous aurez atteint la phase suivante pour chacun des objectifs.

Par exemple, si vous travaillez sur le niveau « Sensibilisation » pour « Renforcer l'ouverture européenne et internationale au service des apprentissages», vous devez prévoir d'arriver au niveau « Développement » au bout d'un an d'activité. Vous pouvez vous situer à un niveau différent pour chaque objectif à condition que vous montriez une évolution entre chaque niveau.

Le tableau est prévu comme un guide pour planifier votre activité. Il n'est pas normatif mais donne une vision d'ensemble afin de réaliser des progrès par rapport aux trois objectifs décrits qui sont financés par la bourse.

Nous encourageons des activités variées et vos projets pourront inclure des éléments de chacune des phases, selon les objectifs. Cette approche ne pose pas de problème; votre projet décrit dans votre demande de bourse sera évalué par rapport à la phase dont il aura fait la preuve.

Il existe des formations en ligne pour plus d'informations sur ces thèmes.

Tableau des 4 Phases

	Sensibilisation	Développement	Approfondissement	Communication
La coopération européenne et internationale au service des apprentissages **Inscrire le projet dans le programme scolaire**	Les élèves et les enseignants sont **sensibilisés à l'ouverture sur le monde** : • Les établissements mettent en place des activités qui présentent aux élèves de grands thèmes de discussion à valeur universelle • Les jeunes partagent des informations sur leur contexte local avec leurs établissement(s) partenaire(s) • Les enseignants réfléchissent au niveau de connaissance actuel de ces thèmes mondiale et décident comment le faire progresser.	Les élèves et les enseignants **débattent des thèmes à valeur universelle** : • Les établissements coopèrent sur des projets qui s'inscrivent dans les programmes scolaires et qui suscitent la réflexion sur les grandes questions mondiales, les thèmes à valeur universelles et qui facilitent le développement de compétences (transversales, interculturelles, disciplinaires…) et de perspectives d'ouverture sur le monde. • Les élèves discutent de ces problématiques avec leurs établissements partenaire (s) • Les enseignants intègrent ces sujets de discussion et de collaboration dans leurs enseignements.	Les élèves et les enseignants décident **d'actions** pour aborder les thèmes à valeur universelle : • Les établissements mettent en œuvre des projets de coopération éducative qui s'inscrivent dans les programmes scolaires sur des thèmes d'intérêt commun et facilitent les actions citoyennes. • Les élèves participent à des activités collaboratives qui traitent des thèmes d'intérêt commun et qui mettent en œuvre des compétences (transversales, interculturelles, disciplinaires…) et engagent des perspectives d'ouverture sur le monde. • Les enseignants intègrent ces thèmes de discussion et de collaboration dans leur enseignement.	Les élèves et les enseignants **font connaître** le projet et ses résultats : • Les établissements organisent des projets collaboratifs qui engagent la communauté dans son ensemble sur une problématique mondiale partagée • Les élèves partagent de manière active leurs connaissances et activités avec leurs pairs. • Les enseignants mutualisent et partagent leur expérience du projet.
Enrichir les pratiques pédagogiques	Les enseignants font connaitre leurs pratiques pédagogiques dans leur établissement partenaire : • les enseignants identifient des domaines prioritaires pour faire évoluer les pratiques. • les enseignants échangent des informations sur les pratiques pédagogiques avec les établissements partenaires.	Les enseignants s'engagent pour changer et améliorer leurs pratiques et leur enseignement : • les enseignants réfléchissent à leurs propres pratiques • les enseignants travaillent conjointement sur la comparaison des pratiques pédagogiques avec les établissements partenaires • les enseignants échangent sur leurs pratiques pédagogiques lors des visites réciproques.	Les enseignants **s'engagent** pour améliorer leurs pratiques et leur enseignement : • Les enseignants intègrent les changements utiles dans leurs pratiques pédagogiques qui s'appuient sur les programmes et la collaboration. • Les enseignants affinent les pratiques pédagogiques lors des visites réciproques.	Les enseignants **font connaître** le résultat de leur travail : • Les enseignants partagent leur approche et les pratiques modifiées avec d'autres au sein de leur communauté éducative au sens large. • Les enseignants communiquent sur les nouvelles pratiques d'enseignement, pendant les visites réciproques.

Pérenniser son partenariat	Les établissements se **préparent à** un partenariat équilibré et durable : • les établissements préparent des plans d'action et de communication pour développer des projets de partenariat à long terme • un coordinateur de projet est nommé et le soutien du chef d'établissement est assuré • les élèves et les enseignants ont connaissance du projet • les attentes/besoins des deux établissements partenaires sont identifiés et discutés • les établissements envisagent le projet en tenant compte de leurs contextes locaux.	Les établissements **développent** un partenariat équilibré et pérenne : • les établissements mettent en place des plans d'action et de communication pour développer des projets de partenariat à long terme • les coordinateurs de projet mettent en place des comités de pilotage du partenariat et les chefs d'établissement accordent des ressources au partenariat • les élèves et les enseignants sont impliqués dans les activités du partenariat • les activités prévues répondent aux attentes/besoins de tous les établissements de manière équilibrée. • les établissements identifient des membres de la communauté éducative au sens large ou des acteurs locaux pour s'engager dans le partenariat.	Les établissements **intègrent** leurs partenariats équilibrés et durables dans leurs pratiques : • Les établissements s'efforcent d'intégrer les partenariats de manière équilibrée et durable • Les comités de pilotage démultiplient les activités dans l'établissement dans son ensemble. • Un plus grand nombre d'élèves et d'enseignants sont impliqués dans les activités. • Les activités prévues répondent aux attentes/besoins des établissements de manière équilibrée • Les établissements font participer des membres de la communauté éducative au sens large…	Les établissements **démultiplient l'impact du** partenariat équilibré et durable : • Les établissements font des plans pour pérenniser le partenariat de manière équilibrée. • Les comités de pilotages partagent les pratiques avec la communauté éducative au sens large. • Engagement de l'établissement dans son ensemble/département/année d'enseignement en fonction de la taille • Les activités prévues sont conçues pour répondre aux attentes/besoins de la communauté au sens large. • Participation active de la communauté au sens large dans les activités du partenariat.

4. Les visites

Si votre candidature est acceptée, vos établissements recevront £3.000 ou £5.000 chacun pour financer une visite (en fonction de la bourse à laquelle vous avez postulé). Les visites effectuées dans les établissements partenaires, peuvent, si elles sont bien planifiées et abordées avec ouverture d'esprit, inspirer des nouvelles démarches pédagogiques, une amélioration dans certains domaines ou une nouvelle gouvernance de l'établissement. Lorsqu'elles sont réussies, les visites incitent les établissements d'accueil et les hôtes à réfléchir à de nouveaux systèmes de fonctionnement et de nouvelles idées qui impliquent une discussion de fond sur les défis éducatifs à relever.

Consulter à nouveau le tableau des 4 phases (page 12) pour vous aider à évaluer et planifier l'évolution de votre projet.

Si votre candidature est acceptée, la bourse pourra financer une visite réciproque qui vous permettra d'observer de nouvelles approches et pratiques et d'enrichir celles déjà mises en œuvre dans votre établissement. Cette partie vous guidera pour tirer profit du temps passé avec votre partenaire.

En annexe 3, page 19, vous trouverez des informations spécifiques sur une journée de préparation que vous souhaiterez éventuellement intégrer dans votre projet.

4.1 Les enjeux

Nombreux sont les enseignants qui aiment découvrir des approches pédagogiques alternatives et partager les pratiques qui ont porté leurs fruits. Cependant, il n'est pas toujours facile de traduire l'expérience en actions concrètes dans son propre établissement ou pays. Les objectifs à terme sont : de meilleurs résultats pour les élèves et une amélioration durable pour les établissements participants.

Voici les quatre enjeux principaux :

4.1.1 Organiser les échanges et les discussions

Bien souvent lorsque l'on est dans l'établissement d'accueil, on s'attend à ce que les échanges de vue, aillent de soi. Par conséquent, on ne se focalise pas sur un objectif précis et sur comment approfondir les résultats de la visite.

4.1.2 Définir les concepts clés

Souvent on se concentre trop sur la mise en œuvre d'idées plutôt que sur les concepts de base ou les idées elles-mêmes. Ne mettez pas en œuvre les idées avant d'avoir explicité les concepts.

4.1.3 Développement de pratiques communes

Il est facile de s'enliser dans le contexte. Combien de fois avez-vous entendu, « cela ne marchera jamais dans notre établissement »?

Vous allez devoir aller au-delà des descriptions de « nos pratiques » et « leurs pratiques » pour entrer dans une logique de « Co construction » ou de développement de pratiques en commun pour faire en sorte que le contexte n'impose pas de limites sur ce qui peut être appris lors de la visite.

4.1.4 Développer des relations solides

Afin d'échanger des idées de manière directe et ouverte et d'arriver à une vraie compréhension, il est nécessaire de bâtir des relations basées sur la confiance et la réciprocité, dans lesquelles la hiérarchie n'entre pas en jeux. Avec vos partenaires, vous devez vous sentir à l'aise pour poser des questions, mettre en question, développer votre réflexion plutôt que de simplement décrire.

4.2 Planifier et organiser une visite réussie

Quelques principes clés vous aideront à concevoir et mener à bien des visites réussies. Tous les partenaires –visiteurs et hôtes – doivent aborder leur visite, l'esprit ouvert, avec la volonté de considérer des idées et des solutions qui vont au de-là de leurs propres conceptions, et l'envie de comprendre pourquoi des méthodes différentes peuvent être efficaces.

4.2.1 Approche partagée

- S'agissant de la visite, il faut développer **une stratégie claire** ayant pour objectif la façon dont les pratiques pédagogiques peuvent être enrichies. Toutes les parties prenantes doivent partager une vision de la réussite du partenariat.
- Axer la visite sur des **domaines clés** que les partenaires auront déterminées comme des points pouvant être améliorés; cela suscitera l'ouverture à de nouvelles idées.
- Proposer des **exemples de questions** qui faciliteront la compréhension des principes des différentes approches de l'établissement d'accueil. Essayer de trouver des occasions pour vous entrainer à faire ce type de questionnement en amont de la visite.
- Donner aux participants **une approche variée des objectifs** de la visite pour qu'ils puissent en prendre connaissance, l'observer, la ressentir, la voir sous de multiples points de vue. Cela aidera à aller au delà des idées toutes faites voire des connaissances implicites sur le contexte de la visite et à stimuler réflexions et idées.
- Avant la visite fournir des **éléments de contexte** sur l'établissement d'accueil et son projet d'établissement. Se focaliser sur pourquoi certaines approches sont adoptées plutôt que sur quoi elles portent et comment elles sont mises

en œuvre. Si possible, proposer de l'information en amont qui donne à réfléchir sur le thème principal choisi pour la visite.

- Assurez-vous que les élèves qui participent à la visite ont l'occasion de communiquer en anglais et en français.

4.2.2 Construire des relations solides

Bien réfléchir **à la composition de la délégation**. Il va de soit, que ceux qui conduiront des changements au quotidien dans l'établissement après la visite devront être impliqués ainsi que tous les acteurs clés. Sinon, on aura l'impression qu'il s'agit d'une démarche imposée de l'extérieur plutôt qu'un développement interne qui appartient véritablement aux enseignants qui la conduisent.

Assurez-vous d'avoir identifié l'objectif majeur de la visite pour les élèves qui y participent. Quel sera leur rôle dans le travail collaboratif à leur retour?

Dans quelle mesure vous pourrez envisager leur rôle d'ambassadeurs à leur retour.

Si possible, essayer de **créer une relation de partenariat solide** avec les individus **avant la visite**. Cela favorisera la confiance réciproque ce qui permettra d'avoir des discussions franches et ouvertes.

4.2.3 Une véritable collaboration

Organisez-vous pour **travailler ensemble sur les demandes d'information** avec l'établissement d'accueil plutôt que d'avoir une simple séance de questions-réponses; développez ensemble des idées pour mettre en place des changements dans votre propre établissement et soyez créatif dans votre façon d'aborder le développement de pratiques partagées. Plus les deux parties échangeront leurs expériences et leurs idées, plus elles seront amenées à penser autrement.

4.3 Après la visite

Avec un peu de chance, à votre retour, vous reviendrez avec des idées qui peuvent être mises en place immédiatement. Mais si vous allez mettre en place des changements et des améliorations durables, vous devez capitaliser sur les principes et les idées que vous avez observés et sur lesquels vous avez travaillé pendant votre visite. Pour garantir des changements durables, vous devez maintenir l'élan. Voici quelques suggestions:

- Conseillez aux participants de prendre des notes **dans des carnets personnels** pendant les visites. Cela pourra vous aider à structurer votre réflexions lors de discussions futures et vous permettra de prendre note des idées et des principes auxquels vous pourrez vous référer une fois de retour dans votre pays.

- Organisez **des réunions de suivi** lorsque vous planifiez la visite elle-même. Les réunions de suivis doivent être considérées comme faisant partie du même processus global de développement d'idées et d'amélioration.
- Elaborer un plan de travail formel avec les élèves pour **mettre en place les idées** qui résulte de leurs visites et assurez-vous que les chargés de projet ont conscience de leur responsabilité de s'acquitter des tâches prévues.
- Prévoir **des discussions de suivi** avec les collègues de l'établissement d'accueil pour faire un bilan et recevoir des retours sur les idées et projets élaborés depuis les visites.
- Développer **des modules de formations continues** sur le même thème que la visite et continuer à valoriser le thème.

4.4 Un cadre pour les visites

Une visite d'une semaine avec quatre jours de travail dans l'établissement partenaire nécessite une préparation soignée. Le cadre ci-dessous, en 3 étapes, vous aidera à planifier une visite qui permet à tous les participants de développer des nouvelles perspectives, compréhension et idées. Considérez chacune des trois phases en fonction:

- Des trois objectifs de partenariat et comment progresser dans chaque domaine, soit renforcer l'ouverture européenne et internationale au service des apprentissages, enrichir les pratiques pédagogiques et développer un partenariat équilibré et pérenne.
- La phase du tableau que vous avez atteinte, soit Sensibiliser, Développer, Approfondir, Communiquer.

4.4.1 Phase 1 : Sensibilisation et Développement

Pendant les premières phases d'une visites, essayer d'élaborer un plan qui vous permet de:

- Développer une vision commune pour une visite réussie et vous assurer que tous les participants soutiennent cette vision.
- Fixer le contexte de la visite et construire des relations solides entre l'établissement d'accueil et l'établissement partenaire.
- « Ancrer » la visite dans la réalité de l'établissement/du programme scolaire et établir une vraie problématique pour la visite dans son ensemble dans une logique de meilleurs résultats pour les élèves
- Aider les participants à développer une ouverture d'esprit, une curiosité et le sens des possibles, nécessaires pour une visite réussie.

4.4.2 Phase 2: Stimuler la réflexion et l'apprentissage

Pendant la plus grande partie de la visite, créer des opportunités qui:

- Favorise les réflexions sur la problématique de la visite, dont certaines devraient être directement liées à l'éducation et d'autres pourraient venir d'un domaine annexe.
- Permettre une interaction directe et constructive avec les professionnels, les élèves et les parents de l'établissement d'accueil
- Offrir aux participants une opportunité de vivre une expérience directe ainsi que diverses perspectives de l'établissement d'accueil/du système éducatif.

4.4.3 Niveau 3 : Développer des idées conjointement

Vers la fin de la visite, développer des activités vous permettant de:

- Offrir à l'établissement d'accueil et aux partenaires l'occasion de co-construire des idées et d'aller au-delà du simple descriptif d'une pratique dans leurs propre établissement/pays afin de créer quelque chose ensemble.
- Capitaliser sur les expériences positives antérieures des participants
- Poser les bases pour des progrès complémentaires au retour dans son propre pays/établissement.

Annexe 1 : Définitions clés

Les élèves : ont moins de 19 ans. Ils participent aux activités menées par les enseignants.

« Educator » : une personne qui travaille dans l'éducation y compris chefs d'établissements, enseignants et personnels d'accompagnement.

Demande de bourse : le processus qui consiste à compléter le formulaire de demande de bourse pour financer votre partenariat.

Partenariat : un établissement au Royaume Uni et un établissement en France qui travaillent conjointement.

Des visites de partenariat : c'est une partie essentielle du processus de demande de bourse. Pour des demandes de financement des fondations Lefèvre ou Charles de Gaulle, votre projet doit inclure des propositions pour qu'un groupe d'élèves et un ou plusieurs enseignants de chaque établissement visitent leur partenaire en France ou au Royaume Uni. Les visites doivent durer environ une semaine et inclure au moins quatre jours de travail.

Journée de préparation : préparer une visite réussie peut-être un véritable défi. Il est possible d'envisager une journée de préparation ou une visite préparatoire pour vous aider. Jusqu'à £250,00 du montant de votre bourse peut être consacré à cela.